



**SÉNAT | SENATE**  
**CANADA**

**RAPPORT SUR LE**

**Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021**

**Comité sénatorial permanent des finances nationales**

**DEUXIÈME RAPPORT**

L'honorable Percy Mockler, président  
L'honorable Éric Forest, vice-président  
L'honorable Marty Klyne, vice-président  
L'honorable David Richards, membre du comité directeur

Décembre 2020

## **MEMBRES DU COMITÉ**

L'honorable Percy Mockler, président

L'honorable Éric Forest, vice-président

L'honorable Marty Klyne, vice-président

L'honorable David Richards, membre du comité directeur

L'honorable Peter M. Boehm

L'honorable Jean-Guy Dagenais

L'honorable Marty Deacon

L'honorable Pat Duncan

L'honorable Rosa Galvez

L'honorable Tony Loffreda

L'honorable Elizabeth Marshall

L'honorable Larry W. Smith

### ***Membres d'office du comité :***

L'honorable Marc Gold, c.p. (ou Raymonde Gagné) et l'honorable Donald Plett (ou Yonah Martin)

### ***Autres sénateurs ayant participé à l'étude :***

L'honorable Kim Pate

### ***Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement :***

Alex Smith, analyste

Shaowei Pu, analyste

### ***Direction des comités :***

Maxime Fortin, greffière du comité

Louise Martel, adjointe administrative du comité

Andrea Mugny, greffière à la procédure

## ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 18 novembre 2020 :

Avec le consentement du Sénat,

L'honorable sénatrice Gagné propose, appuyée par l'honorable sénateur Gold, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, les dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

*Le greffier intérimaire du Sénat,*

Richard Denis

**TABLE DES MATIÈRES**

MEMBRES DU COMITÉ.....	1
ORDRE DE RENVOI .....	2
RÉSUMÉ .....	4
OBSERVATIONS .....	5
INTRODUCTION.....	6
1    SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR.....	7
2    SERVICES PUBLICS ET APPROVISIONNEMENT CANADA.....	10
3    AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA .....	12
4    SANTÉ CANADA .....	15
5    EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA.....	17
6    SERVICES AUX AUTOCHTONES CANADA.....	19
7    MINISTÈRE DES FINANCES CANADA.....	22
8    TRANSPORTS CANADA.....	25
9    AGENCES DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL.....	28
ANNEXE – TÉMOINS ENTENDUS PAR LE COMITÉ.....	32

## RÉSUMÉ

Conformément à son rôle de surveillance, le Comité sénatorial permanent des finances nationales a examiné le *Budget supplémentaire des dépenses (B)* pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021, qui a été renvoyé à notre comité le 18 novembre 2020.

Le *Budget principal des dépenses 2020-2021* prévoyait 125,1 milliards de dollars au titre des dépenses budgétaires votées et 179,5 milliards au titre des prévisions législatives, pour un total de 304,6 milliards de dollars, soit une augmentation de 1,6 % par rapport au Budget principal des dépenses de l'exercice précédent. Le *Budget principal des dépenses 2020-2021* demande au Parlement d'approuver 20,9 milliards de dollars supplémentaires au titre des dépenses budgétaires votées et 58,3 milliards de plus au titre des dépenses législatives budgétaires prévues, soit des dépenses budgétaires totales de 79,2 milliards de dollars. On prévoit une hausse de 1,3 milliard des dépenses législatives non budgétaires. Sur ces autorisations, environ 15 milliards de dollars (74 %) au titre des crédits votés et 57 milliards (96 %) au titre des prévisions législatives sont liés à la réponse du gouvernement à la pandémie de COVID-19.

Afin d'examiner le *Budget principal des dépenses* et le *Budget supplémentaire des dépenses (B)*, le comité a tenu trois réunions et interrogé 40 représentants de 14 organisations qui demandent des crédits totalisant quelque 16,7 milliards de dollars, soit 80 % des crédits votés demandés dans ce budget supplémentaire des dépenses. Le comité a aussi entendu le président du Conseil du Trésor, l'honorable Jean-Yves Duclos, et le directeur parlementaire du budget.

## OBSERVATIONS

Le comité formule les observations suivantes au sujet des questions soulevées lors des réunions :

1. Le gouvernement fédéral devrait fournir des rapports mensuels clairs et uniformes sur les coûts et le rendement de tous ses programmes relatifs à la COVID-19.
2. Le gouvernement fédéral devrait continuer de travailler avec les provinces et territoires pour garantir un approvisionnement rapide et suffisant en fournitures médicales à l'échelle du Canada.
3. Le gouvernement fédéral, en collaboration avec les provinces et territoires, établir un plan énonçant clairement comment et où les vaccins contre la COVID 19 seront distribués à l'échelle du Canada. Il devrait aussi s'assurer que le Canada augmente sa capacité nationale à développer et à produire des vaccins, des contre-mesures médicales, des fournitures médicales et de l'équipement de protection individuelle.
4. Par souci de cohérence et d'accessibilité, Santé Canada devrait travailler avec les provinces et les territoires afin d'élaborer des normes communes pour les dossiers de vaccination contre la COVID-19.
5. Emploi et Développement social Canada devrait mettre en place de nouvelles normes nationales pour l'hébergement des travailleurs étrangers temporaires dans le secteur agricole d'ici le 28 février 2021.
6. Services aux Autochtones Canada devrait reconnaître ses responsabilités en matière de santé et veiller à ce que les vaccins contre la COVID-19 soient rapidement déployés dans les communautés autochtones, car la pandémie les expose à un risque disproportionné de conséquences désastreuses pour la santé publique.
7. Les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et autochtones et les administrations municipales devraient collaborer afin d'échanger des pratiques exemplaires et de déterminer si l'Accord sur la relance sécuritaire et le Fonds pour une rentrée scolaire sécuritaire a permis d'atteindre les objectifs fixés.
8. Le gouvernement fédéral devrait collaborer avec les provinces et les territoires, de même qu'avec les transporteurs aériens régionaux et les transporteurs de ligne, afin d'établir des mesures d'aide pour le secteur du transport aérien, qui doit miser sur la coopération plutôt que sur la concurrence, et d'assurer le maintien des services pour l'ensemble des Canadiens.
9. Le gouvernement fédéral devrait prévoir un financement suffisant pour aider les petites et moyennes entreprises qui n'ont pas pu obtenir d'autres aides fédérales, en particulier dans les secteurs durement touchés, tels que le tourisme, la restauration, l'hôtellerie, la culture et le commerce de détail.

## INTRODUCTION

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales joue un rôle important, au nom du Parlement et des Canadiens et des Canadiennes, dans l'examen des plans de dépenses du gouvernement fédéral exposés dans le budget principal et le budget supplémentaire des dépenses. Il étudie et présente des rapports sur les dépenses gouvernementales proposées afin de déterminer si elles sont raisonnables, si elles tiennent compte de l'optimisation des ressources, si elles permettent l'atteinte des objectifs du gouvernement et si elles permettent aux parlementaires de faire un suivi des sommes dépensées.

Le *Budget principal des dépenses 2020-2021* a été déposé au Sénat le 10 mars 2020. Deux projets de loi de crédits portant sur des crédits provisoires et représentant au total les 9/12<sup>e</sup> du montant établi dans le Budget principal des dépenses ont été adoptés pendant la session précédente du Parlement. Le 2 octobre 2020, ce budget des dépenses a de nouveau été déposé dans le cadre de la session actuelle du Parlement afin d'approuver le montant restant.

Le *Budget principal des dépenses 2020-2021* prévoyait 125,1 milliards de dollars au titre des dépenses budgétaires votées et 179,5 milliards au titre des prévisions législatives, pour un total de 304,6 milliards de dollars en dépenses budgétaires, soit une augmentation de 1,6 % par rapport au Budget principal des dépenses de l'exercice précédent. Le *Budget principal des dépenses 2020-2021* ne comprend pas les nouvelles dépenses engagées en réponse à la pandémie de COVID-19.

Le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2020-2021* a été déposé au Sénat le 28 octobre 2020. Le Budget principal des dépenses et le *Budget supplémentaire des dépenses (B)* pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 ont été renvoyés au Comité sénatorial permanent des finances nationales le 18 novembre 2020.

Ce Budget supplémentaire des dépenses demande au Parlement d'approuver 20,9 milliards de dollars supplémentaires au titre des dépenses budgétaires votées et 58,3 milliards de plus au titre des dépenses législatives budgétaires prévues, soit des dépenses budgétaires totales de 79,2 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 20,2 % des autorisations de dépenses à ce jour. On prévoit une hausse de 1,3 milliard de dollars en dépenses législatives non budgétaires.

Sur ces autorisations, environ 15 milliards de dollars (74 %) au titre des crédits votés et 57 milliards (96 %) au titre des prévisions législatives sont liés à la réponse du gouvernement à la pandémie de COVID-19.

Afin d'examiner le *Budget principal des dépenses 2020-2021* et le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2020-2021*, le comité a tenu trois réunions et interrogé 40 représentants de 14 organisations qui demandent des crédits totalisant quelque 16,7 milliards de dollars, soit 80 % des crédits votés demandés dans ce budget supplémentaire des dépenses. Le comité a aussi entendu le président du Conseil du Trésor, l'honorable Jean-Yves Duclos, et le directeur parlementaire du budget.

Le présent rapport met en lumière les questions abordées au cours de l'examen du budget principal des dépenses et le budget supplémentaire des dépenses.

Les vidéos et transcriptions des audiences sont affichées sur le site Web du comité : <https://sencanada.ca/fr/comites/nffn/43-2>.

## 1 SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR

Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) appuie le Conseil du Trésor dans son rôle de conseil de gestion du gouvernement, à savoir superviser les opérations du gouvernement fédéral dans son ensemble, assurer la supervision de la gestion financière des ministères et organismes et agir à titre d'employeur de la fonction publique centrale.

### Observations du comité

Le gouvernement fédéral a lancé différentes mesures pour soutenir les particuliers et les entreprises dans le contexte de la pandémie de COVID-19, mesures incluant des paiements directs, des prêts et des reports d'impôt. Cependant, le gouvernement ne produit plus de rapport consolidé sur ces mesures.

Pour aider les parlementaires à demander des comptes au gouvernement, le comité encourage fortement ce dernier à produire des rapports mensuels clairs et uniformes sur les coûts et le rendement de toutes ses mesures relatives à la pandémie de COVID-19.

### 1.1 Survol budgétaire

Dans le *Budget principal des dépenses 2020-2021*, le SCT demande 6 006 411 854 \$ en crédits votés et prévoit des dépenses législatives de 29 324 931 \$, pour un total de 6 035 736 785 \$, ce qui représente une baisse de 15 % par rapport au budget principal des dépenses de l'exercice précédent.

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2020-2021*, le SCT demande des crédits à adopter supplémentaires de 646 612 429 \$ pour six postes :

- 585 243 984 \$ pour les régimes et programmes d'assurances de la fonction publique;
- 20 000 000 \$ pour l'Initiative de modernisation des applications;
- 19 210 823 \$ pour les rajustements à la rémunération – Virements aux ministères et aux organismes pour des rajustements salariaux négociés;
- 18 988 600 \$ pour la stabilisation du système de paye Phénix et les initiatives des RH à la paye;
- 2 819 022 \$ pour régler les réclamations qui découlent de l'entente de règlement du recours collectif White;
- 350 000 \$ pour la réalisation d'une étude sur les salaires des employés du groupe professionnel Praticien du droit.

Le SCT recevrait aussi des transferts nets de 1 923 635 \$. Lorsque les transferts sont pris en compte, le SCT demande une augmentation de 15 % comparativement au total de ses crédits votés, qui s'élève actuellement à 4 394 104 728 \$.

Les dépenses législatives prévues du SCT augmentent de 2 336 531 \$ en raison de contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés. Le total des dépenses budgétaires du SCT proposées jusqu'à maintenant, y compris les crédits votés, les dépenses législatives et les transferts, s'élève à 5 076 065 155 \$.



## 1.2 Information financière sur les programmes liés à la COVID-19

Le SCT est chargé de préparer les documents budgétaires et de fournir des orientations politiques aux organisations fédérales en matière de rapports financiers et de rendement.

Le directeur parlementaire du budget a indiqué qu'il y a peu d'information publique permettant de suivre les dépenses du gouvernement fédéral liées à la COVID-19, ce qui complique énormément la tâche des parlementaires, qui ont le mandat de surveiller les dépenses du gouvernement et de lui demander des comptes. Il a noté que le gouvernement a arrêté de publier et de mettre à jour un document public énumérant toutes les mesures annoncées à ce jour et les coûts y étant associés. Il n'y a pas non plus d'uniformité pour ce qui est des rapports produits par les organisations sur la mise en œuvre de ces mesures. À son avis, il serait facile de préparer l'information voulue, puisque le gouvernement possède l'information nécessaire. Son bureau a créé un cadre de surveillance pour aider les parlementaires à suivre toutes les annonces du gouvernement relatives à la COVID-19.

À propos de l'absence de rapports consolidés sur les programmes de dépenses liés à la COVID-19, le président du Conseil du Trésor et les représentants du SCT ont invoqué plusieurs raisons pour expliquer pourquoi certaines données financières sont exclues du budget des dépenses. Ils ont déclaré que le budget ne vise que les mesures nécessitant l'approbation du Parlement par le biais d'un projet de loi de crédits, d'où l'absence de mesures fiscales ou liées à l'assurance-emploi. De plus, vu la date à laquelle certaines dépenses ont été annoncées, celles-ci devront figurer dans le prochain budget. Enfin, la méthodologie comptable n'est pas la même pour les dépenses annoncées dans l'énoncé économique de l'automne et les budgets, car l'énoncé est préparé selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les budgets selon la comptabilité de caisse modifiée. Les représentants ont indiqué que certaines informations se trouvent dans l'InfoBase du GC.

## 1.3 Projets de technologie de l'information

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2020-2021*, le SCT demande 20 millions de dollars pour l'Initiative de modernisation des applications et 19 millions de dollars pour la stabilisation du système de paye Phénix et les initiatives des RH à la paye.

Les représentants ont expliqué que les fonds réservés à la modernisation des applications seraient transférés à d'autres organisations fédérales pour les aider à adopter des technologies de pointe, comme des centres de données modernes gérés par Services partagés Canada ou l'environnement infonuagique.

Ils ont indiqué que les fonds demandés pour stabiliser le système de paye iraient à l'amélioration des processus opérationnels et des politiques des ministères, de même qu'au nettoyage des données, afin d'assurer une transition en douceur vers la nouvelle génération d'applications du système de paye. Services publics et Approvisionnement Canada demande aussi des fonds pour le système de paye Phénix.

## 1.4 Assurances de la fonction publique

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2020-2021*, le SCT demande 585 millions de dollars pour les régimes et programmes d'assurances de la fonction publique.

Les représentants se sont engagés à fournir une réponse écrite au comité concernant les programmes visés par le financement, précisant s'il y aura une hausse des coûts pour les employés, si une évaluation est en cours et quels aspects des prestations d'invalidité pourraient être touchés.

## **1.5 Diversité**

Selon son *Plan ministériel 2020-2021*, le SCT collabore avec les ministères pour accroître la diversité aux échelons de direction de la fonction publique fédérale.

Les représentants ont noté que le SCT n'a pas encore atteint la parité pour tous les groupes d'équité en matière d'emploi, mais ils croient que la situation s'améliore. Ils ont déclaré que le greffier du Conseil privé a récemment défini des engagements en matière de diversité et d'inclusion pour tous les sous-ministres, ce qui permettra d'accroître la représentation par la promotion et le recrutement.

## **1.6 Télétravail**

Le président du Conseil du Trésor a noté que le gouvernement a multiplié les mesures pour permettre aux fonctionnaires de télétravailler pendant la pandémie, augmentant la capacité de connexion à distance de 72 % et faisant passer le nombre de minutes de téléconférence de 1,6 million à plus de 5 millions par jour.

À propos des économies potentielles liées au télétravail, notamment en ce qui a trait à l'entretien des édifices fédéraux, le ministre a également mentionné l'importante empreinte écologique associée à ces derniers. Il a toutefois rappelé que tous les fonctionnaires sont loin d'évoluer dans même le contexte professionnel et personnel. Les discussions sur l'avenir du télétravail devront donc être respectueuses et adaptées à la situation de chacun.

## 2 SERVICES PUBLICS ET APPROVISIONNEMENT CANADA

Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) est l'acheteur central, le gestionnaire des biens immobiliers, le trésorier, le comptable, l'administrateur de la paye et des pensions, le conseiller d'intégrité en matière d'approvisionnement et le fournisseur de services de traduction du gouvernement fédéral<sup>1</sup>.

### Observations du comité

Bien que Services publics et Approvisionnement Canada ait fait des progrès dans l'achat de fournitures médicales pour les services essentiels, en collaboration avec d'autres ministères fédéraux, le comité encourage le gouvernement fédéral à continuer de travailler avec les provinces et les territoires pour assurer en temps opportun une quantité suffisante de fournitures médicales dans tout le Canada.

### 2.1 Survol budgétaire

Dans le *Budget principal des dépenses 2020-2021*, SPAC demande 3 903 215 689 \$ en crédits votés et prévoit des dépenses de 145 056 330 \$ en postes législatifs, pour un total de 4 048 272 019 \$, ce qui représente une baisse de 4,4 % par rapport au budget principal des dépenses de l'exercice précédent.

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2020-2021*, SPAC demande des crédits à adopter supplémentaires de 720 844 193 \$ pour quatre postes :

- 400 000 000 \$ pour approvisionner le système de santé (COVID-19);
- 285 000 000 \$ pour le fonctionnement et l'entretien du portefeuille de biens immobiliers;
- 22 293 043 \$ pour le système de paye du gouvernement;
- 13 551 150 \$ pour soutenir les activités de planification à l'appui des projets d'immobilisations.

SPAC fournirait aussi des transferts nets de 2 994 737 \$ à d'autres organisations. Lorsque les transferts sont pris en compte, SPAC demande une augmentation de 17 % comparativement au total de ses crédits votés, qui s'élève actuellement à 4 155 804 874 \$.

Les dépenses législatives prévues de SPAC augmentent de 100 000 000 \$ principalement en raison de paiements visant à approvisionner le système de santé aux termes de la *Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national*. Le total des dépenses budgétaires de SPAC jusqu'à maintenant, y compris les crédits votés, les postes législatifs et les transferts, s'élève à 5 660 337 366 \$.

### 2.2 Achat de fournitures en réponse à la pandémie de COVID-19

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2020-2021*, SPAC demande des crédits votés de 400 millions de dollars pour approvisionner le système de santé dans le cadre de la réponse à la COVID-19. Ces fonds serviraient à acquérir et à distribuer des biens et des services essentiels, comme de l'équipement médical, y compris de l'équipement de protection individuelle pour une vaste gamme

<sup>1</sup> L'appellation légale du ministère, et le nom utilisé dans le budget des dépenses, est le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux.

d'organisations qui participent aux efforts de réponse à la COVID-19 ou qui fournissent des services essentiels non médicaux aux Canadiens.

Les représentants de SPAC ont dit au comité que ce montant servirait à financer la Réserve d'urgence pour les services essentiels. Les organisations et entreprises des 10 secteurs de services essentiels<sup>2</sup> admissibles peuvent faire une demande pour recevoir de l'équipement de protection individuelle et d'autres fournitures pour répondre à des besoins à court terme. Ces besoins doivent être validés en collaboration avec les autres ministères concernés. Les représentants ont ajouté que la plupart des demandes proviennent de petites entreprises.

### **2.3 Impact de la pandémie de COVID-19 sur le système de paye Phénix**

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2020-2021*, SPAC demande 22,3 millions de dollars pour Phénix, le système de paye du gouvernement.

Les représentants ont indiqué que l'ensemble du centre des services de paye était passé en mode télétravail sans problème en mars. Ils ont maintenu que SPAC a réussi à réduire l'arriéré des cas en suspens de plus de 56 % depuis le pic de janvier 2018. Pour les cas prioritaires, comme les transactions liées aux congés de maternité et d'invalidité, les représentants ont dit que SPAC est en voie d'atteindre plus de 99 % de la norme de service. De plus, au cours des derniers mois, SPAC a poursuivi ses efforts pour stabiliser les services de paye. Il a également adopté des solutions technologiques pour automatiser certaines tâches, tout en permettant aux conseillers en rémunération de se concentrer sur celles à haute valeur et complexes.

---

<sup>2</sup> Selon l'Orientation sur les services et les fonctions essentiels au Canada pendant la pandémie de COVID-19, les dix secteurs essentiels sont : énergie et services publics, technologies de l'information et de la communication, finances, santé, alimentation, eau, transport, sécurité, gouvernement, secteur manufacturier.

### 3 AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA

L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) a pour mission de promouvoir la santé, de prévenir et contrôler les maladies chroniques, les maladies infectieuses et les blessures, de se préparer et d'intervenir en cas d'urgence en matière de santé publique, de renforcer la collaboration intergouvernementale dans le domaine de la santé publique, et de faciliter l'adoption d'approches nationales en matière d'élaboration de plans et de politiques en santé publique.

#### Observations du comité

Le gouvernement fédéral, en coopération avec les provinces et les territoires, devrait établir un plan clair sur la manière dont les vaccins COVID-19 seront distribués au Canada et sur les lieux où ils le seront.

Il devrait également veiller à ce que le Canada augmente sa capacité nationale à développer et à produire des vaccins, des contre-mesures médicales, des fournitures médicales et des équipements de protection individuelle.

#### 3.1 Survol budgétaire

Dans le *Budget principal des dépenses 2020-2021*, l'ASPC demande 598 881 408 \$ au titre des dépenses votées et prévoit 42 945 307 \$ au titre des dépenses législatives, soit un total de 641 826 715 \$, ce qui représente une augmentation de 2,6 % par rapport au Budget principal des dépenses de l'exercice précédent.

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2020-2021*, l'ASPC demande des crédits votés additionnels de 9 251 328 346 \$ pour 19 postes :

- 5 378 297 032 \$ pour la recherche médicale et le développement de vaccins;
- 2 202 874 822 pour l'acquisition de matériel de protection et d'équipement médical;
- 782 826 667 \$ pour les contre-mesures médicales;
- 320 133 334 \$ pour l'Accord sur la relance sécuritaire aux fins d'investissements fédéraux dans le dépistage, la recherche des contacts et la gestion des données;
- 230 761 435 \$ pour les mesures relatives au voyage et aux frontières et les centres d'isolement;
- 90 000 000 \$ pour renforcer les contre-mesures précliniques et médicales au Canada;
- 89 150 038 \$ pour le Consortium de sérosurveillance;
- 46 199 588 \$ pour financer le développement d'un vaccin contre la COVID-19;
- 33 982 060 \$ pour financer la réponse initiale du Canada à la COVID-19;
- 25 000 000 \$ pour des contre-mesures médicales en cas de menaces chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires, incluant la grippe pandémique;
- 16 700 000 \$ pour financer la réponse renforcée du Canada à la COVID-19;
- 8 200 000 \$ pour soutenir une relance sécuritaire dans les communautés autochtones;
- 7 533 544 \$ pour renforcer la capacité du Canada à fabriquer et à distribuer un éventuel vaccin contre la COVID-19;
- 6 419 812 \$ pour assurer l'approvisionnement national de respirateurs N95;

- 5 301 600 \$ pour la recherche médicale;
- 3 299 229 pour Jeunesse, J'écoute;
- 3 000 000 \$ pour les programmes de publicité du gouvernement;
- 1 259 000 \$ pour la mise en œuvre d'un service pancanadien de prévention du suicide viable;
- 390 185 \$ pour le réinvestissement des redevances de la propriété intellectuelle.

L'ASPC recevra des transferts nets de 7 971 008 \$. Si on les inclut, l'ASPC demande une augmentation de 1 433 % par rapport au total de ses crédits votés à ce jour, qui s'élève à 645 986 754 \$.

Les dépenses législatives prévues pour l'ASPC augmentent de 8 775 451 659 \$, principalement en raison de plusieurs paiements en vertu de la *Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national* :

- 3 347 025 178 \$ pour obtenir du matériel de protection et de l'équipement médical;
- 3 821 702 968 \$ pour la recherche médicale et le développement de vaccins;
- 622 266 666 \$ pour l'Accord sur la relance sécuritaire aux fins d'investissements fédéraux dans le dépistage, la recherche des contacts et la gestion des données;
- 536 473 333 \$ pour les contre-mesures médicales;
- 298 400 412 \$ pour financer le développement d'un vaccin contre la COVID-19;
- 278 038 565 \$ pour les mesures relatives au voyage et aux frontières et les centres d'isolement.

En incluant crédits votés, dépenses législatives et transferts, les autorisations budgétaires demandées par l'ASPC à ce jour s'élèvent au total à 20 983 183 856 \$.

### 3.2 Vaccins

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2020-2021*, l'ASPC demande 5,4 milliards de dollars et prévoit des dépenses législatives de 3,8 milliards pour la recherche, ainsi que le développement et l'achat de vaccins et de traitements, y compris des contrats d'achat préalables de vaccins.

Les représentants ont expliqué que du financement total de 9 milliards de dollars, 8 milliards iraient à l'achat de doses de vaccin, 1 milliard à la collaboration avec les partenaires internationaux aux fins de la vaccination, et 200 millions à l'achat de traitements divers.

Les représentants n'ont pas été en mesure de dire quand les vaccins seraient distribués au Canada, puisque les contrats permettent l'expédition des doses une fois l'autorisation réglementaire obtenue. Ils prévoient recevoir des vaccins en janvier et février, pour un total de quelque 7 millions de doses pour le premier trimestre de 2021. Toutes les doses excédentaires seraient données à d'autres pays par l'entremise de COVAX, une initiative internationale visant à distribuer des vaccins contre la COVID-19 dans le monde entier. Le Canada a conclu des ententes visant l'obtention de quelque 429 millions de doses de différents vaccins.

Ils ont également noté que le gouvernement fédéral est chargé de coordonner la distribution de vaccins aux provinces et territoires, chargés quant à eux de gérer la vaccination des Canadiens.

Comme la personne responsable du programme de vaccination n'a pas pu participer à la réunion, les représentants se sont engagés à fournir une réponse écrite au comité.

### 3.3 Contre-mesures médicales

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2020-2021*, l'ASPC demande 783 millions de dollars pour les contre-mesures médicales, ce qui comprend garantir et renforcer la capacité nationale de bioproduction, notamment pour la fabrication en vrac, le remplissage des flacons et l'emballage; obtenir un approvisionnement suffisant en matériaux d'emballage pour le vaccin contre la COVID-19; obtenir du matériel de vaccination de masse, et renforcer la capacité permettant la distribution réussie du vaccin.

Les représentants ont indiqué que s'inscrivent notamment dans le cadre des contre-mesures médicales 26 000 doses d'un produit acheté récemment auprès d'Eli Lilly, de même que le Remdesivir, un traitement de la COVID-19 conçu par Gilead Sciences. L'ASPC maintient une enveloppe de financement pour des achats éventuels. Cette enveloppe prévoit aussi des fonds pour l'emballage, l'expédition et l'entreposage des vaccins.

### 3.4 Fournitures médicales et équipement de protection individuelle

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2020-2021*, l'ASPC demande 2,2 milliards de dollars et prévoit des dépenses législatives de 3,3 milliards pour acheter de l'équipement de protection individuelle (EPI), des trousseaux d'épreuve de laboratoire, ainsi que des fournitures et dispositifs médicaux destinés au secteur des soins de santé et aux ministères et organismes du gouvernement fédéral.

L'ASPC est responsable de l'acquisition de fournitures et dispositifs médicaux, y compris les EPI, pour la Réserve nationale stratégique d'urgence. Les représentants ont indiqué que l'ASPC avait commandé 2,9 milliards d'articles d'EPI; environ 1,4 milliard de ces articles ont été reçus.

Les représentants ont expliqué que 80 % de l'autorisation totale seront distribués aux provinces et territoires selon une formule axée sur la population, et 20 % iront à la réserve nationale d'urgence, dont une partie est réservée à Services aux Autochtones Canada pour soutenir les communautés autochtones.

En ce qui concerne l'origine des équipements et des fournitures médicales, les représentants ont noté que le pays dispose d'une capacité de production considérable pour les écrans faciaux et les masques filtrants, mais que les gants sont principalement importés de Chine et de Malaisie.

## 4 SANTÉ CANADA

Santé Canada applique les lois et règlements relatifs aux produits de consommation, au tabac, aux produits antiparasitaires, aux médicaments, aux produits biologiques, aux appareils médicaux et aux produits de santé naturels. Santé Canada appuie également l'innovation dans le système de santé, s'assure du respect de la *Loi canadienne sur la santé* et fournit de l'information pour aider les Canadiens à maintenir et à améliorer leur santé.

### Observations du comité

Les provinces et territoires sont responsables de l'élaboration et de la tenue des dossiers de vaccination.

Pour assurer la cohérence et l'accessibilité, le comité encourage Santé Canada à travailler avec les provinces et les territoires pour élaborer des normes communes pour les dossiers de vaccination COVID-19.

### 4.1 Survol budgétaire

Dans le *Budget principal des dépenses 2020-2021*, Santé Canada demande 2 564 846 365 \$ au titre des dépenses votées et prévoit 162 912 795 \$ au titre des dépenses législatives, soit un total de 2 727 759 160 \$, ce qui représente une augmentation de 8 % par rapport du Budget principal des dépenses de l'exercice précédent.

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2020-2021*, Santé Canada demande des crédits votés additionnels de 737 629 508 \$ pour quatre postes :

- 318 942 543 \$ pour la recherche médicale;
- 315 051 062 \$ pour l'Accord sur la relance sécuritaire aux fins d'investissements fédéraux dans le dépistage, la recherche des contacts et la gestion des données;
- 99 975 267 \$ pour les médicaments, les dispositifs médicaux et les soins virtuels;
- 3 660 636 \$ pour financer la réponse initiale du Canada à la COVID-19.

Santé Canada recevra aussi des transferts nets de 398 836 \$. Si on les inclut, Santé Canada demande une augmentation de 28 % par rapport au total de ses crédits votés à ce jour, qui s'élève à 2 614 800 701 \$.

Les dépenses législatives prévues pour Santé Canada augmentent de 230 770 492 \$, principalement en raison de paiements au titre de la recherche médicale en vertu de la *Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national*. En incluant crédits votés, dépenses législatives et transferts, les autorisations budgétaires demandées par Santé Canada s'élèvent au total à ce jour à 4 009 065 074 \$.

### 4.2 Soins de santé virtuels

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2020-2021*, Santé Canada demande 100 millions de dollars pour concevoir et lancer des applications de soins virtuels et de santé mentale, pour faciliter l'accès aux médicaments et aux dispositifs médicaux, et pour soutenir les opérations et la coordination.



Selon les représentants, environ 5 % des interactions avec les fournisseurs de soins de santé avaient lieu par téléphone, vidéoconférence ou d'autres moyens virtuels avant la pandémie, alors que c'est plus de la moitié aujourd'hui.

Les représentants ont indiqué que Santé Canada négocie actuellement des ententes bilatérales avec les provinces et les territoires pour les aider à accélérer cette transition, par exemple en mettant en place plus de plateformes sécurisées de vidéoconférence et de messagerie, permettant aux patients de consulter leurs résultats de test en ligne, et aux fournisseurs de soins de suivre l'état de leurs patients à distance.

Les représentants ont indiqué que le Ministère travaille avec le Centre for Digital Health Evaluation de l'Université de Toronto, de même qu'avec les provinces et les territoires, afin d'élaborer un cadre pour évaluer l'incidence de la transition sur les soins prodigués aux patients et la viabilité du financement pour le système de soins de santé.

### **4.3 Registre de vaccination**

Au sujet de la mise en place éventuelle d'un registre national de vaccination contre la COVID-19, les représentants n'ont pas été en mesure de répondre à la question lors de la réunion et se sont engagés à fournir une réponse par écrit, incluant le rôle de l'Institut canadien d'information sur la santé.

### **4.4 Application Alerte COVID**

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2020-2021*, le Bureau du Conseil privé demande le transfert à Santé Canada de 10 millions de dollars pour une campagne de marketing et de publicité relative à l'application Alerte COVID du gouvernement du Canada.

Le comité est au courant des lacunes de l'application. Dans une réponse écrite faisant suite à l'audience, Santé Canada a indiqué que huit provinces et un territoire participent au programme. Depuis le lancement, plus de 5,5 millions de Canadiens ont téléchargé l'application. Les représentants ont accepté de fournir de l'information sur l'efficacité de l'application et d'indiquer quelles provinces et quels territoires participent au programme.

## 5 EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA

Emploi et Développement social Canada (EDSC) gère les paiements de sécurité du revenu aux aînés et aux travailleurs sans emploi, l'assistance aux étudiants du niveau postsecondaire et les paiements aux parents de jeunes enfants. En outre, EDSC supervise les responsabilités réglementaires fédérales en matière de travail et finance des projets concernant le marché du travail et le développement social.

### Observations du comité

Emploi et Développement social Canada a entamé des consultations sur une nouvelle norme nationale pour l'hébergement des travailleurs étrangers temporaires du secteur agricole.

Afin d'aider les producteurs à se préparer et de protéger les travailleurs, le comité est d'avis que cette norme devrait être mise en place d'ici le 28 février 2021.

### 5.1 Survol budgétaire

Dans le *Budget principal des dépenses 2020-2021*, EDSC demande des dépenses budgétaires votées de 3 824 703 233 \$ et prévoit des dépenses législatives budgétaires de 64 817 042 155 \$, portant le total à 68 641 745 388 \$, ce qui représente une augmentation de 6 % par rapport au budget principal des dépenses de l'année précédente. Il prévoit aussi 1 017 492 886 \$ en dépenses législatives non budgétaires.

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2020-2021*, EDSC demande des crédits votés supplémentaires de 47 964 670 à l'égard de quatre postes :

- 23 454 022 \$ pour la rémunération rétroactive;
- 12 473 190 \$ pour la formation des préposés aux bénéficiaires et les mesures visant à remédier aux pénuries de main-d'œuvre dans le secteur des soins de longue durée et à domicile;
- 6 934 442 \$ pour contrer la propagation de la COVID-19 parmi les travailleurs étrangers temporaires dans les exploitations agricoles;
- 1 780 515 \$ pour les investissements dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants;
- 1 292 875 \$ pour la modernisation du versement des prestations;
- 1 200 000 \$ pour les programmes de publicité du gouvernement;
- 446 688 \$ pour soutenir la reprise des activités des employeurs relevant de la compétence fédérale;
- 382 938 \$ pour Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance.

EDSC recevrait aussi des transferts nets de 7 776 917 \$. En comptant les transferts, EDSC demande une augmentation de 1,4 % par rapport au total de ses autorisations votées à ce jour, qui est de 4 047 686 934 \$.

Les dépenses législatives budgétaires prévues d'EDSC augmentent de 31 332 105 874 \$, principalement en raison des paiements aux fins de la Prestation canadienne d'urgence (PCU). Il prévoit aussi une hausse de 1 227 608 108 \$ en dépenses législatives non budgétaires. Le total des autorisations budgétaires prévues d'EDSC à ce jour, y compris les dépenses votées et législatives et les transferts, est de 170 205 683 691 \$.

## **5.2 Travailleurs étrangers temporaires**

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2020-2021*, EDSC demande des fonds de 6,9 millions de dollars et prévoit des dépenses législatives de 15,5 millions de dollars pour renforcer la protection des travailleurs étrangers temporaires et lutter contre les éclosions de la COVID-19 sur les fermes.

Les représentants ont informé le comité qu'EDSC a adopté un nouveau règlement obligeant les employeurs à respecter les règles de mise en quarantaine et d'auto-isollement. Le règlement oblige aussi les employeurs à informer les travailleurs des nouvelles règles. EDSC procède à plus d'inspections pour s'assurer que les employeurs se conforment au règlement. De plus, il a offert du financement aux employeurs pour les aider à régler les problèmes de logement, et lancé des consultations sur une nouvelle norme nationale d'hébergement pour les travailleurs étrangers du secteur agricole. Les représentants n'ont toutefois pas été en mesure de dire quand cette norme pourrait entrer en vigueur.

## **5.3 Fonds d'intégration pour les personnes handicapées**

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2020-2021*, EDSC demande 1,2 million de dollars pour une campagne visant à informer les aînés des services offerts et promouvoir l'embauche de personnes handicapées.

Les représentants ont rapporté une hausse temporaire au titre du Fonds d'intégration pour les personnes handicapées, auquel les organisations communautaires font appel pour accroître l'employabilité des personnes handicapées et leur offrir d'autres soutiens. Les représentants ont reconnu que la pandémie de COVID-19 ajoute aux difficultés rencontrées par les personnes handicapées.

## 6 SERVICES AUX AUTOCHTONES CANADA

À l'instar des provinces et territoires, Services aux Autochtones Canada (SAC) a la responsabilité de fournir aux Premières Nations, aux Inuits et aux Métis divers services, y compris les soins de santé primaires, l'éducation, les systèmes d'eau potable et de traitement des eaux usées, le logement, l'infrastructure communautaire, les programmes sociaux ainsi que la gestion des urgences.

### Observations du comité

Le Comité consultatif national de l'immunisation a recommandé que les groupes à haut risque, comme les populations autochtones, soient vaccinés en priorité contre la COVID-19.

Le comité presse Services aux Autochtones Canada de reconnaître ses responsabilités en matière de santé et de veiller à ce que les vaccins contre la COVID-19 soient rapidement distribués dans les communautés autochtones, car la pandémie les expose à un risque disproportionné de conséquences désastreuses pour la santé publique.

### 6.1 Survol budgétaire

Dans le *Budget principal des dépenses 2020-2021*, SAC demande 12 697 594 699 \$ en crédits votés et prévoit des dépenses de 114 606 336 \$ en postes législatifs, pour un total de 12 812 201 035 \$, ce qui représente une augmentation de 4,4 % par rapport au budget principal des dépenses de l'exercice précédent.

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2020-2021*, SAC demande des crédits à adopter supplémentaires de 1 001 422 934 \$ pour 15 postes :

- 298 300 000 \$ pour soutenir les entreprises autochtones (COVID-19);
- 255 755 484 \$ pour des services de santé non assurés pour les Premières Nations et les Inuits;
- 240 905 512 \$ pour les services à l'enfance et à la famille;
- 74 719 024 \$ pour la poursuite de la mise en œuvre du principe de Jordan;
- 46 669 804 \$ pour développer conjointement une nouvelle stratégie de soins de longue durée plus globale avec des partenaires des Premières Nations et des Inuits;
- 39 200 000 \$ pour le Programme d'aide au revenu (budget fédéral de 2019);
- 15 879 000 \$ pour venir en aide aux étudiants et aux jeunes (COVID-19);
- 8 100 000 \$ pour soutenir une relance sécuritaire dans les communautés autochtones (COVID-19);
- 7 236 222 \$ pour l'aide au revenu (COVID-19);
- 7 004 351 \$ pour supprimer la date limite de 1951 permettant ainsi d'éliminer les iniquités fondées sur le sexe relativement à l'inscription au Registre des Indiens;
- 2 301 510 \$ pour les établissements de santé des Premières Nations;
- 1 540 372 \$ pour promouvoir l'accès au transport collectif à la suite de la réduction des services de Greyhound Canada en 2018;
- 1 515 713 \$ pour le Programme de soutien à la mise en œuvre des biens immobiliers matrimoniaux (budget fédéral de 2019);

- 1 170 000 \$ pour les programmes de publicité du gouvernement;
- 1 125 942 \$ pour accroître la participation des entreprises inuites au processus d'appel d'offres pour les marchés publics et les possibilités d'affaires dans la région du Nunavut.

SAC fournirait aussi des transferts nets de 1 035 559 \$ à d'autres organisations. En tenant compte des transferts, SAC demande une augmentation de 7,4 % comparativement au total de ses crédits votés, qui s'élève actuellement à 13 492 383 465 \$.

Les dépenses législatives prévues de SAC augmentent de 783 593 740 \$ principalement en raison de paiements autorisés par la *Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national*. Le total des dépenses budgétaires de SAC jusqu'à maintenant, y compris les crédits votés, les postes législatifs et les transferts, s'élève à 16 341 519 178 \$.

## **6.2 Services de santé non assurés et vaccination contre la COVID-19 dans les communautés autochtones**

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2020-2021*, SAC demande 256 millions de dollars pour des services de santé non assurés pour les Premières Nations et les Inuits. Le programme des services de santé non assurés (SSNA) accorde aux clients des Premières Nations et aux clients inuits admissibles une couverture pour une gamme de services de santé qui ne sont pas couverts par d'autres programmes sociaux, régimes privés d'assurance et régimes provinciaux et territoriaux d'assurance maladie.

Les représentants de SAC ont dit au comité que la transition au mode virtuel de l'administration du programme des SSNA n'a pas entraîné d'arriéré ni d'interruption des services. En fait, SAC a continué à travailler avec ses partenaires autochtones afin de cerner les lacunes et étendre les responsabilités du programme en matière de prestation de services.

Les représentants ont indiqué que bien qu'aucune somme n'ait été réservée spécialement pour la distribution de vaccins dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2020-2021*, SAC travaille avec les partenaires autochtones et l'Agence de la santé publique du Canada pour assurer la planification et la distribution des vaccins. Les représentants ont reconnu que le Comité consultatif national de l'immunisation avait recommandé de vacciner en priorité les populations autochtones, y compris les communautés rurales et éloignées. Ils ont ajouté que des discussions sont en cours et que plus de détails seront donnés sous peu.

## **6.3 Relance sécuritaire dans les communautés autochtones**

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2020-2021*, SAC demande des crédits votés supplémentaires pour diverses mesures en réponse à la pandémie de COVID-19, dont 298 millions de dollars pour soutenir les entreprises autochtones, 16 millions pour soutenir les étudiants et les jeunes, 8 millions pour soutenir la relance sécuritaire dans les communautés autochtones, et 7 millions pour le Programme d'aide au revenu.

Les représentants ont ajouté que le *Budget supplémentaire des dépenses (B), 2020-21* comprenait également 783 millions de dollars en autorisations législatives, dont 305 millions pour le Fonds de soutien aux communautés autochtones, 237 millions pour la relance sécuritaire, 90 millions pour le soutien aux étudiants et aux jeunes, 82,5 millions pour l'aide en santé mentale et 75 millions pour les entreprises autochtones. Les fonds réservés à la relance sécuritaire prévoient entre autres 100 millions

de dollars pour l'éducation et 25,9 millions pour les établissements postsecondaires. L'ensemble de ces fonds devraient être dépensés avant la fin de l'exercice financier.

#### **6.4 Levée des avis sur la qualité de l'eau potable dans les communautés autochtones**

Les représentants de SAC ont dit au comité qu'au 30 juin 2020, le gouvernement fédéral avait investi plus de 1,65 milliard de dollars pour soutenir 626 projets liés aux systèmes d'eau potable dans les communautés autochtones; de ce nombre, 348 ont été menés à terme. À ce jour, on a levé 96 avis à long terme et empêché 168 avis à court terme de se transformer en avis à long terme.

Les représentants ont ajouté que si la pandémie les a empêchés d'accélérer la mise en œuvre de ces projets, ils ont tout de même continué à travailler de près avec les communautés des Premières Nations pour faire avancer les choses. D'ailleurs, SAC dispose de 737 millions de dollars en autorisations législatives pour poursuivre les efforts dans ce dossier.

## 7 MINISTÈRE DES FINANCES CANADA

Le ministère des Finances Canada définit le cadre financier général dans lequel s'inscrivent les dépenses fédérales et il prépare le budget. Il fournit des conseils stratégiques sur l'imposition, le secteur financier, ainsi que le commerce extérieur et la finance internationale. Il gère, de plus, les principaux transferts du gouvernement fédéral aux provinces et aux territoires.

### Observations du comité

Par l'entremise de l'Accord sur la relance sécuritaire et du Fonds pour une rentrée scolaire sécuritaire, le gouvernement fédéral transfère près de 15 milliards de dollars aux provinces et territoires.

Le comité croit que les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et autochtones et les administrations municipales devraient collaborer afin d'échanger des pratiques exemplaires et de déterminer si les objectifs liés au financement ont été atteints.

### 7.1 Survol budgétaire

Dans le *Budget principal des dépenses 2020-2021*, Finances Canada demande 105 471 318 \$ au titre des dépenses votées et prévoit 99 419 591 638 \$ au titre des dépenses législatives, soit un total de 99 525 062 956 \$, ce qui représente une augmentation de 0,6 % par rapport au Budget principal des dépenses de l'exercice précédent. Il prévoit également 50 200 000 \$ de dépenses législatives non budgétaires.

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2020-2021*, Finances Canada demande des crédits votés additionnels de 3 285 675 953 \$ pour neuf postes :

- 1 000 000 000 \$ pour le Fonds pour une rentrée scolaire sécuritaire;
- 1 000 000 000 \$ pour la province de l'Alberta pour nettoyer les puits de pétrole et de gaz inactif;
- 700 000 000 \$ pour l'Accord sur la relance sécuritaire;
- 461 000 011 \$ pour le Fonds de soutien des travailleurs essentiels;
- 109 888 000 \$ pour le paiement effectué en 2020 en vertu de l'Entente sur les paiements annuels de ristournes liées au projet Hibernia;
- 11 355 500 \$ pour la mobilisation des Autochtones dans le cadre du projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain et du Programme d'aide financière aux participants connexe;
- 1 379 955 \$ pour élaborer des stratégies axées sur l'assurance pour combler des lacunes générales en matière de protection contre les catastrophes naturelles;
- 1 220 692 \$ pour l'élaboration d'options d'un cadre sur les données financières sécurisées;
- 831 795 \$ pour maintenir l'intégrité des activités de financement à l'habitation en vue de soutenir les analyses, l'élaboration de politiques et la planification d'urgence relatives au marché du logement.

Finances Canada recevra aussi des transferts nets de 12 000 000 \$. Si on les inclut, Finances Canada demande une augmentation de 2 574 % par rapport au total de ses crédits votés à ce jour, qui s'élève à 128 119 761 \$.

Les dépenses budgétaires législatives prévues pour Finances Canada augmentent de 13 350 400 884 \$, principalement en raison des paiements au titre de l'Accord sur la relance sécuritaire et du Fonds de soutien des travailleurs essentiels. Les dépenses législatives non budgétaires prévues augmentent de 250 200 000 \$. En incluant crédits votés, dépenses législatives et transferts, les autorisations budgétaires demandées par Finances Canada s'élèvent à ce jour à 117 725 788 236 \$.

## **7.2 Accord sur la relance sécuritaire**

Le 16 juillet 2020, le premier ministre a annoncé la conclusion avec les provinces et territoires d'un Accord sur la relance sécuritaire prévoyant 19 milliards de dollars pour sept domaines prioritaires afin de relancer leurs économies en toute sécurité. Dans le Budget principal des dépenses 2020-2021, Finances Canada demande 700 millions de dollars et prévoit 12,3 milliards de dépenses législatives pour l'accord.

Les représentants ont expliqué que du montant annoncé de 19 milliards de dollars, 12,9 milliards seraient transférés aux provinces et territoires. Le reste du financement ira aux activités fédérales en soutien aux provinces et territoires. Par exemple, une partie des fonds irait à l'ASPC et à Santé Canada, ainsi qu'au programme de prestations de maladie d'EDSC.

Les représentants ont affirmé qu'il incombe aux provinces et territoires d'utiliser les fonds conformément aux attentes conclues avec le gouvernement fédéral. Les représentants ont dit compter sur les provinces et territoires pour respecter les ententes.

## **7.3 Fonds pour une rentrée scolaire sécuritaire**

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2020-2021*, Finances Canada demande 1 milliard de dollars pour le Fonds pour une rentrée scolaire sécuritaire, afin d'aider les provinces et territoires à couvrir le coût d'adaptation du secteur de l'éducation en vue d'un retour en classe sécuritaire, y compris l'adaptation des milieux d'apprentissage, l'amélioration de la ventilation, l'augmentation des mesures pour le lavage des mains et l'hygiène, ainsi que l'achat d'équipement de protection individuelle et de produits de nettoyage.

Les représentants ont indiqué qu'à l'instar d'autres transferts, il s'agit d'un transfert global. Il revient aux provinces et territoires de répartir les fonds en fonction de leurs priorités. Les représentants s'attendent, comme le prévoient les ententes, à ce que les premiers ministres provinciaux et territoriaux fassent rapport au premier ministre de la façon dont les fonds ont été dépensés.

## **7.4 Travailleurs essentiels**

Le 7 mai 2020, le premier ministre a annoncé une enveloppe de 3 milliards de dollars en appui à des augmentations de salaire pour les travailleurs essentiels à faible revenu. Dans le *Budget principal des dépenses 2020-2021*, Finances Canada demande 461 millions de dollars pour le Fonds de soutien des travailleurs essentiels qui partagera les coûts avec les provinces et territoires pour une augmentation temporaire des salaires des travailleurs jugés essentiels dans la lutte contre la COVID-19.

Les représentants ont noté que 2,5 milliards de dollars avaient déjà été versés aux provinces et territoires pour soutenir les travailleurs essentiels. Ils ont indiqué qu'il revient aux provinces et territoires de concevoir et d'offrir des programmes d'aide au revenu pour les travailleurs essentiels, et de définir qui sont ces travailleurs essentiels, car les paramètres varient d'une province et d'un territoire à l'autre.



## 7.5 Puits de pétrole et de gaz inactifs et orphelins

Le 17 avril 2020, le premier ministre a annoncé une enveloppe de 1,72 milliard de dollars pour les gouvernements de l'Alberta, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique pour permettre de nettoyer les puits de pétrole et de gaz orphelins ou inactifs. Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2020-2021*, Finances Canada demande 1 milliard de dollars pour la province de l'Alberta pour le nettoyage de puits de pétrole et de gaz orphelins ou inactifs.

Les représentants ont informé le comité que des fonds avaient déjà été versés à la Colombie-Britannique et à la Saskatchewan à cette fin. Ils ont indiqué qu'il y a environ 4 700 puits orphelins en Alberta, 600 en Saskatchewan, et 350 en Colombie-Britannique. Quant aux puits inactifs, on en dénombre environ 91 000 en Alberta, 36 000 en Saskatchewan, et 12 000 en Colombie-Britannique.

Les représentants n'ont pas été en mesure de dire combien de puits allaient être nettoyés grâce au financement, car chaque gouvernement provincial, et l'Orphan Well Association de l'Alberta, a son propre programme ayant ses propres paramètres.

Pour ce qui est de la crainte que les compagnies d'énergie ne paient pas les taxes dues aux municipalités rurales, les représentants ont répondu que l'une des conditions de l'entente conclue avec la province de l'Alberta veut que les municipalités touchées par les puits donnent leur aval au processus de nettoyage.

## 8 TRANSPORTS CANADA

Transports Canada promeut la sécurité, la sûreté, l'efficacité et la responsabilité environnementale des transports aérien, maritime et routier au Canada, de même que la sécurité du transport des marchandises dangereuses.

### Observations du comité

Vu la vaste étendue du territoire canadien, bien des Canadiens dépendent d'un secteur des transports aériens stable pour gagner leur vie et obtenir des transports médicaux et la livraison de denrées de base.

Le comité encourage fortement le gouvernement fédéral à collaborer avec les provinces et les territoires, de même qu'avec les transporteurs aériens régionaux et les transporteurs de ligne, afin d'établir des mesures d'aide pour le secteur du transport aérien, qui doit miser sur la coopération plutôt que sur la concurrence, et d'assurer le maintien des services pour l'ensemble des Canadiens.

### 8.1 Survol budgétaire

Dans le *Budget principal des dépenses 2020-2021*, Transports Canada demande 1 667 945 146 \$ en crédits votés et prévoit des dépenses législatives de 231 553 241 \$, pour un total de 1 899 498 387 \$, ce qui représente une augmentation de 1,9 % par rapport au budget principal des dépenses de l'exercice précédent.

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2020-2021*, Transports Canada demande des crédits supplémentaires à adopter de 516 573 860 \$ pour 17 postes :

- 180 019 398 \$ pour l'achat du navire à moteur *Villa de Teror*;
- 115 782 133 \$ pour la prestation des services essentiels de transport aérien aux collectivités éloignées;
- 69 485 150 \$ pour le renouvellement du Programme de transfert des installations portuaires;
- 54 158 298 \$ pour le programme Incitatifs pour l'achat de véhicules zéro émission;
- 30 647 785 \$ pour le Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers;
- 14 302 032 \$ pour le Programme d'amélioration de la sécurité ferroviaire;
- 12 000 000 \$ pour offrir un meilleur service aux passagers du transport aérien;
- 9 895 500 \$ pour le Programme de paiements de transfert de la sécurité routière;
- 9 733 217 \$ pour le Fonds national des corridors commerciaux;
- 6 708 411 \$ pour le produit de la vente provenant de la disposition de biens immobiliers;
- 5 072 197 \$ pour le Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires;
- 4 428 515 \$ pour le Fonds d'infrastructure de transport de la porte et du corridor de l'Asie Pacifique;
- 2 000 000 \$ pour le Programme de contributions aux services de traversier;
- 1 089 012 \$ pour l'Initiative d'évaluation des risques liés aux actifs de transport;
- 806 772 \$ pour le Programme de l'initiative d'adaptation des transports dans le Nord;

- 250 000 \$ pour faire face à la menace de perturbations acoustiques dues au trafic maritime;
- 195 440 \$ pour soutenir la reprise des activités des employeurs relevant de la compétence fédérale (COVID-19).

Transports Canada fournirait aussi des transferts nets de 550 511 \$ à d'autres organisations. Lorsque les transferts sont pris en compte, Transports Canada demande une augmentation de 29 % comparativement au total de ses crédits votés, qui s'élève actuellement à 1 783 880 111 \$.

Les dépenses législatives prévues de Transports Canada augmentent de 499 975 \$ principalement en raison de contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés. Le total des dépenses budgétaires de Transports Canada proposées jusqu'à maintenant, y compris les crédits votés, les dépenses législatives et les transferts, s'élève à 2 532 072 737 \$.

## **8.2 Impact négatif de la pandémie de COVID-19 sur le secteur du transport aérien**

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2020-2021*, Transports Canada demande 116 millions de dollars pour la prestation des services essentiels de transport aérien aux collectivités éloignées.

Les représentants de Transports Canada ont reconnu que la pandémie de COVID-19 a eu un impact négatif sur le secteur du transport aérien. Ils ont notamment reconnu que les recettes des aéroports, issues des frais d'amélioration, des revenus aéronautiques et des services aux clients, avaient considérablement diminué. Les représentants ont indiqué que Transports Canada travaille de près avec tous les aéroports, particulièrement ceux en difficulté immédiate. Ils ont mentionné que le gouvernement étudie activement la possibilité d'offrir un programme d'aide qui inclurait les aéroports, notant que ceux-ci avaient déjà reçu une assistance dans le cadre du programme de soutien au loyer.

En ce qui concerne la fermeture éventuelle des tours de contrôle de la circulation aérienne dans plusieurs aéroports régionaux, les responsables ont déclaré qu'ils étaient au courant des plans envisagés pour la réduction des coûts de NAV CANADA. Ils ont indiqué que Transports Canada veillera à ce que toute mesure prise par NAV CANADA ne compromette pas la sécurité du transport aérien.

Les représentants ont également noté que la pandémie de COVID-19 a retardé la transition prévue de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien en une autorité de contrôle désignée à but non lucratif.

## **8.3 Programme de véhicules zéro émission**

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2020-2021*, Transports Canada demande 54 millions de dollars pour le programme Incitatifs pour l'achat de véhicules zéro émission.

Les représentants ont expliqué que le programme prévoit un rabais au point de vente, pour lequel les concessionnaires demandent un remboursement sous forme de subvention à Transports Canada; il s'agit pour ce faire de remplir un formulaire en ligne après avoir accordé une réduction de prix équivalente aux acheteurs de véhicules.

Les représentants ont déclaré qu'à la fin du mois de septembre, près de 55 % des remboursements avaient été accordés à des concessionnaires du Québec, suivis d'environ 30 % pour la Colombie-Britannique, les autres provinces ayant réclamé le reste. À la fin du mois d'octobre, environ 65 000 véhicules avaient été achetés dans le cadre de ce programme, principalement auprès de

particuliers plutôt que d'entreprises. Selon les estimations officielles, l'achat de ces véhicules pourrait entraîner une réduction de 2,7 mégatonnes de CO<sub>2</sub> sur 12 ans, soit le cycle de vie prévu des véhicules.

#### **8.4 Achat du NM *Villa de Teror***

Le 16 septembre 2020, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il avait attribué un contrat d'une valeur de 155 millions de dollars afin d'acheter le navire à moteur (NM) *Villa de Teror* en vue de remplacer temporairement le traversier NM *Madeleine*, qui assure la liaison entre les Îles de la Madeleine et l'Île-du-Prince-Édouard. Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2020-2021*, Transports Canada demande 180 millions de dollars pour l'achat du NM *Villa de Teror*.

Les représentants ont noté que le financement demandé au-delà du prix d'achat de 155 millions de dollars serait utilisé pour le reconditionnement du navire en Espagne, ainsi que pour en faire l'hivernage et l'adapter au port au Canada. Les représentants ont indiqué que l'achat n'a été effectué qu'après une inspection approfondie par une équipe d'experts.

## 9 AGENCES DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Le gouvernement fédéral dispose de six agences de développement régional qui travaillent de pair avec les entreprises pour l'avancement et la diversification des économies régionales :

- Agence de promotion économique du Canada Atlantique (APECA);
- Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC);
- Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor);
- Initiative fédérale de développement économique pour le sud de l'Ontario (FedDev Ontario);
- Initiative fédérale de développement économique pour le nord de l'Ontario (FedNor);
- Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO).

Innovation, Science et Développement économique Canada (ISDE) fournit une orientation stratégique générale aux agences de développement régional.

### Observations du comité

Par l'entremise du Fonds d'aide et de relance régionale, le gouvernement fédéral fournit un financement de 1,5 milliard de dollars pour aider les petites et moyennes entreprises qui n'ont pas pu obtenir d'autres mesures fédérales d'aide d'urgence.

Le gouvernement fédéral devrait prévoir un financement suffisant pour aider les entreprises des secteurs durement touchés, tels que le tourisme, la restauration, l'hôtellerie, la culture et le commerce de détail.

## 9.1 Survol budgétaire

### 9.1.1 Agence de promotion économique du Canada Atlantique

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2020-2021*, l'APECA demande la somme totale de 111 267 826 \$ pour six postes budgétaires :

- 42 132 884 \$ pour le soutien de petites et moyennes entreprises;
- 24 059 139 \$ pour le réinvestissement provenant de contributions remboursables pour favoriser la création d'institutions et d'entreprises, particulièrement celles de petite et de moyenne taille;
- 18 000 000 \$ pour le Réseau de développement des collectivités;
- 17 037 135 \$ pour le Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer;
- 8 890 668 \$ pour l'Initiative canadienne de transition pour l'industrie du charbon – Fonds d'infrastructure;
- 1 148 000 \$ pour le Fonds pour l'écosystème de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat.

L'APECA prévoit aussi d'autres dépenses législatives à hauteur de 21 102 865 \$ pour le Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer.

### **9.1.2 Développement économique Canada pour les régions du Québec**

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2020-2021*, DEC demande la somme totale de 67 938 000 \$ pour quatre postes budgétaires :

- 46 500 000 \$ pour le soutien de petites et moyennes entreprises;
- 11 300 000 \$ pour le Réseau de développement des collectivités;
- 6 992 000 \$ pour le Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer;
- 3 146 000 \$ pour le Fonds pour l'écosystème de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat.

L'organisme DEC prévoit aussi d'autres dépenses législatives à hauteur de 12 000 000 \$ pour le Réseau de développement des collectivités et de 2 150 000 \$ pour le Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer.

### **9.1.3 Agence canadienne de développement économique du Nord**

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2020-2021*, CanNor demande la somme totale de 6 892 877 \$ pour trois postes budgétaires :

- 4 812 767 \$ pour le renouvellement du Programme d'éducation de base des adultes du Nord;
- 1 929 110 \$ pour le Bureau de gestion des projets nordiques;
- 151 000 \$ pour le Fonds pour l'écosystème de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat.

CanNor prévoit aussi d'autres dépenses législatives à hauteur de 476 871 \$ pour les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés.

### **9.1.4 Initiative fédérale de développement économique pour le sud de l'Ontario**

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2020-2021*, FedDev Ontario demande la somme totale de 85 274 603 \$ pour trois postes budgétaires :

- 65 574 603 \$ pour le soutien de petites et moyennes entreprises;
- 15 000 000 \$ pour le Réseau de développement des collectivités;
- 4 700 000 \$ pour le Fonds pour l'écosystème de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat.

FedDev Ontario prévoit aussi d'autres dépenses législatives à hauteur de 88 200 000 \$ pour le soutien de petites et moyennes entreprises et de 15 000 000 \$ pour le Réseau de développement des collectivités.

### **9.1.5 Initiative fédérale de développement économique pour le nord de l'Ontario**

FedNor fait partie d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE), qui est inscrit sous le nom de ministère de l'Industrie dans le budget.

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2020-2021*, ISDE demande la somme totale de 8 300 000 \$ pour le soutien de petites et moyennes entreprises et de 863 000 \$ pour le Fonds pour l'écosystème de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat.

FedNor prévoit aussi d'autres dépenses législatives à hauteur de 8 000 000 \$ pour le soutien de petites et moyennes entreprises et pour 6 000 000 \$ pour le Réseau de développement des collectivités.

### **9.1.6 Diversification de l'économie de l'Ouest Canada**

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2020-2021*, DEO demande la somme totale de 102 260 060 \$ pour quatre postes budgétaires :

- 65 160 906 \$ pour le soutien de petites et moyennes entreprises;
- 21 942 314 \$ pour l'Initiative canadienne de transition pour l'industrie du charbon – Fonds d'infrastructure;
- 9 965 173 \$ pour le réinvestissement des recettes provenant des contributions remboursables afin d'accroître les activités liées au développement économique;
- 5 191 667 \$ pour le Fonds pour l'écosystème de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat.

DEO prévoit aussi d'autres dépenses législatives à hauteur de 131 200 000 \$ pour le soutien de petites et moyennes entreprises, 67 000 000 \$ pour le Réseau de développement des collectivités et de 9 518 000 \$ pour le Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer.

## **9.2 Fonds d'aide et de relance régionale**

Dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2020-2021*, les agences de développement régional demandent au total 383 millions de dollars en autorisations votées, dont 219 millions pour le soutien des petites et moyennes entreprises, 44 millions pour le Réseau de développement des collectivités, 15,3 millions pour le Fonds pour l'écosystème de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat, et 24 millions pour le Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer.

Les représentants ont expliqué que le gouvernement a créé le Fonds d'aide et de relance régionale, dont le financement s'élève à 1,5 milliard de dollars, pour soutenir les petites et moyennes entreprises qui n'ont pas pu profiter des autres mesures fédérales d'aide d'urgence. Le fonds est administré par les agences de développement régional et le Réseau de développement des collectivités, qui est formé de 267 organisations à but non lucratif de partout au Canada et qui donnent accès à des prêts, des outils, de la formation et divers événements aux petites entreprises des collectivités rurales.

Les représentants ont dit que les organisations du Réseau de développement des collectivités offrent des approches adaptées aux réalités locales. Les représentants se sont engagés à fournir des détails par écrit sur les coûts d'administration des organisations.

## **9.3 Fonds pour l'écosystème de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat**

Dans le budget de 2018, le gouvernement a alloué 85 millions de dollars au Fonds pour l'écosystème de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat pour soutenir le démarrage et l'expansion d'entreprises.

Les représentants ont informé le comité que le gouvernement injecte des fonds supplémentaires dans la stratégie en réponse à l'impact disproportionné de la pandémie de COVID-19 sur les femmes entrepreneures; la pandémie a durement touché des secteurs comme le commerce de détail, l'hôtellerie et les services alimentaires, des secteurs privilégiés par les femmes entrepreneures.

Ils ont indiqué que pour verser rapidement les fonds, le gouvernement a décidé, plutôt que de lancer un appel de propositions, de recourir aux organisations sans but lucratif qui participent déjà à la stratégie. À savoir si la stratégie atteint ses objectifs, les représentants ont répondu qu'il était trop tôt pour se prononcer, mais qu'ils croyaient être sur la bonne voie. À ce jour, 39 organisations ont reçu du financement dans le cadre de la stratégie.



## **ANNEXE – TÉMOINS ENTENDUS PAR LE COMITÉ**

### **Agence canadienne de développement économique du Nord**

Margaret Buist, vice-présidente, Politiques, planification, communications et BGNP  
(26-11-2020)

### **Agence de la santé publique du Canada**

Carlo Beaudoin, dirigeant principal des finances  
Kimberly Elmslie, vice-présidente, Direction générale de la prévention et du contrôle des maladies infectieuses  
Peter Linkletter, vice-président, Réserve nationale stratégique d'urgence  
Karen McKinnon, vice-présidente par intérim, Direction générale de la promotion de la santé et de la prévention des maladies chroniques  
(25-11-2020)

### **Agence de promotion économique du Canada atlantique**

Stéphane Lagacé, vice-président, Finances et services corporatifs  
(26-11-2020)

### **Agence fédérale de développement économique pour le sud de l'Ontario**

Lisa St-Amour, dirigeante principale des finances  
(26-11-2020)

### **Bureau du directeur parlementaire du budget**

Yves Giroux, directeur parlementaire du budget  
Jill Giswold, analyste  
Jason Stanton, analyste  
(26-11-2020)

### **Développement économique Canada pour les régions du Québec**

Guy Lepage, vice-président, Services corporatifs  
(26-11-2020)

### **Diversification de l'économie de l'Ouest Canada**

Ryan Dunford, directeur général, Politique, planification et analyse, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada  
(26-11-2020)

### **Duclos, l'honorable Jean-Yves, président du Conseil du Trésor**

(01-12-2020)

### **Emploi et Développement social Canada**

Cliff Groen, sous-ministre adjoint, Services de versement des prestations  
Mark Perlman, dirigeant principal des finances  
Elisha Ram, sous-ministre adjoint délégué, Direction générale des compétences et de l'emploi  
Jason Won, adjoint au dirigeant principal des finances  
(25-11-2020)

**Innovation, Sciences et Développement économique Canada**

Douglas McConnachie, sous-ministre adjoint, Secteur de la gestion intégrée  
(26-11-2020)

**Ministère des Finances Canada**

Darlene Bess, dirigeante de la gestion financière, Division de la gestion financière, Direction des services ministériels

Galen Countryman, directeur général, Relations fédérales – provinciales, Direction des relations fédérales-provinciales et de la politique sociale

Miodrag Jovanovic, sous-ministre adjoint délégué, Direction de la politique de l'impôt

Sarah Lawley, sous-ministre adjointe, Direction des consultations et communications

Nicholas Leswick, sous-ministre adjoint, Direction de la politique économique et budgétaire

Sam Millar, directeur général, Finances intégrées, ressources naturelles et environnement, Direction du développement économique et finances intégrées

(25-11-2020)

**Santé Canada**

Megan Bettle, directrice générale, Équipe d'intervention réglementaire COVID-19

Edward de Sousa, sous-ministre adjoint et dirigeant principal des finances, par intérim

Nancy Hamzawi, sous-ministre adjointe, Politiques et intégration stratégique, Secrétariat du dépistage, recherche de contacts et stratégie des données

Ed Morgan, directeur général, Direction des politiques, de la planification et des affaires internationales

Marcel Saulnier, sous-ministre adjoint associé, Direction générale de la politique stratégique  
(25-11-2020)

**Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada**

Karen Cahill, secrétaire adjointe et dirigeante principale des finances

Sandra Hassan, sous-ministre adjointe, Conditions d'emploi et relations de travail

Kathleen Owens, contrôleur générale adjointe, Secteur des services acquis et des actifs

Glenn Purves, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses

(01-12-2020)

**Services aux Autochtones Canada**

Keith Conn, sous-ministre adjoint principal, Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits

Mary-Luisa Kapelus, sous-ministre adjointe, Secteur des programmes et des partenariats en matière d'éducation et de développement social

Philippe Thompson, dirigeant principal des finances, des résultats et de l'exécution  
(25-11-2020)

**Services publics et Approvisionnement Canada**

André Fillion, sous-ministre adjoint, Approvisionnement maritime et de défense, Programmes des approvisionnements

Stephanie Kirkland, sous-ministre adjointe, Direction générale de l'administration de la paye

Michael Mills, sous-ministre adjoint délégué, Direction générale de l'approvisionnement

Wojciech Zielonka, chef des services financiers, Direction générale des finances et de l'administration

(25-11-2020)

**Transports Canada**

Kevin Brosseau, sous-ministre adjoint, Sécurité et sûreté

Lawrence Hanson, sous-ministre adjoint, Politiques

Anuradha Marisetti, sous-ministre adjointe, Programmes

Ryan Pilgrim, dirigeant principal des finances et sous-ministre adjoint, Services généraux  
(26-11-2020)